



Ville de
MÉTIS-SUR-MER

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par Frédérick Lee directeur général greffier-trésorier par intérim qu'à la séance régulière du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer qui sera tenue le lundi 4 mai 2026 au 138 rue Principale, que le règlement #26-201 portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus sera adopté.

Le projet de règlement a pour objet d'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil aux principales valeurs de la municipalité et de prévoir des règles de conduite rigoureuses. Il prévoit notamment :

- **Les valeurs fondamentales** : L'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres membres, les employés et les citoyens, ainsi que l'honneur rattaché aux fonctions d'élu.
- **Les règles de conduite** : Interdiction d'agir de façon à favoriser ses intérêts personnels, règles sur la réception de dons ou d'avantages, et encadrement de l'utilisation des ressources municipales.
- **Les sanctions** : Les mécanismes d'application et les sanctions applicables en cas de manquement, allant de la réprimande à la suspension.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau municipal situé au 138 rue Principale à Métis-sur-Mer, durant les heures normales d'ouverture.

Frédérick Lee, 27 avril 2026

Directeur général et greffier-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Frédérick Lee directeur général et greffier-trésorier par intérim, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité le 27 avril 2026.

En foi de quoi, je signe à Métis-sur-Mer ce 27 avril 2026.

Frédérick Lee, directeur général, greffier-trésorier par intérim.